

N°	MOIS	ANNEE
01	MAI	2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE D'AUTEUIL-LE-ROI

L'an deux mille vingt-trois, le 25 mai à 20 heures 30, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Madame Marie-Christine CHAVILLON**, Maire d'Auteuil le Roi.

Étaient présents : M. JONIEC, M. CAPELLE, M. BERTHON, Mme CLÉMENCE, Mme JONIEC, Mme MURET, Mme COURREGÉ, M. BLONDEAU, M. DE LAROCHE, Mme GIMENO

Étaient absents excusés : M. JAMOT a donné pouvoir à Mme CHAVILLON
Mme SCHMIT a donné pouvoir à M BERTHON

Étaient absentes : Mme GADRAS, Mme PATIN

Nombre de membres élus	15	Quorum	8
Nombre de membres présents	11	Date de la convocation	17 mai 2023
Nombre de membres votants	13	Date de l'affichage	17 mai 2023

Objet : DECISION MODIFICATIVE N°2 – BUDGET PRIMITIF COMMUNE

Vu le CGCT

Vu la délibération de la CLECT en date du 1^{er} février 2023

Vu l'impact de la crise énergétique

Considérant l'attribution de compensation de la CCCY en négatif pour la Commune en 2023

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **13 VOIX POUR**, décide de procéder au vote de Crédits à ouvrir, sur le budget de l'exercice 2023, selon la décision modificative ci-dessous :

CREDITS A OUVRIR

COMPTES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Imputation	Nature	Ouvert
014 / 739211	Attribution de compensation	8 000,00
014 / 7391172	Dégrèvement de TH sur les logements vacants	1 000,00
	Total	9 000,00

COMPTES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Imputation	Nature	Ouvert
011 / 615221	Bâtiment public	9 000,00
	Total	9 000,000

Dit que la délibération sera adressée à Madame la Sous-préfète de Rambouillet et M. Le Comptable du SGC de Rambouillet

Pour extrait certifié conforme au registre
Le Maire
Marie-Christine CHAVILLON